



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les Ministres

Paris, le **30 MAI 2023**

Mesdames et Messieurs les présidentes-directrices générales et présidents-directeurs généraux d'organismes nationaux de recherche,

Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents d'université,

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs d'Ecoles et Instituts du supérieur,

Comme vous le savez, l'Etat a engagé le déploiement d'un **grand plan de formation à la transition écologique de ses 25 000 cadres supérieurs puis de l'ensemble des agents de la fonction publique**. La formation est ambitieuse tant par son contenu que par sa durée inédite, rassemblant les agents publics autour de 28 heures d'ateliers, de conférences scientifiques et de visites de terrain.

Dans cette transition écologique des services publics, l'Etat doit faire preuve d'exemplarité pour que toute la société réussisse ce tournant écologique. En ce sens, la formation de tous les agents de la fonction publique d'Etat aux enjeux environnementaux (climat, biodiversité, ressources naturelles) est une étape à laquelle il nous paraît essentiel de vous associer.

Dans le cadre du déploiement de ce plan de formation, nous avons souhaité nous appuyer sur les connaissances scientifiques. C'est l'opportunité de positionner la science au cœur de l'administration publique, et plus largement de bâtir dans la durée des réseaux d'échanges entre les scientifiques et les agents publics. C'est dans cet esprit que le groupe d'appui et d'expertise scientifique copiloté par Laurence Tubiana et Luc Abbadie nous accompagne, ainsi que la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité.

Nous souhaitons que les établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans les territoires prennent toute leur place dans ce grand chantier de formation. Nous avons également mobilisé le CNRS pour assurer la coordination nationale de l'opération à vos côtés.

Aujourd'hui, nous vous proposons de **mobiliser dans vos structures les personnels scientifiques** (enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses, chercheurs et chercheuses, ingénieurs et ingénieures, etc) de toute discipline, volontaires et qualifiés pour donner, à partir de septembre 2023, des conférences-débats de vulgarisation sur les trois enjeux environnementaux à destination des cadres et des agents publics. Cette mobilisation pourra aussi consister en l'organisation de visites de terrain pour permettre aux agents de rencontrer les acteurs qui déploient les solutions pour réussir la transition écologique.

Pour la bonne mise en œuvre de cette opération d'envergure, les personnels scientifiques volontaires bénéficieront de ressources documentaires identifiées et mises au point par le groupe national d'experts, d'une rémunération des heures de formation dispensées et de la prise en charge de leurs éventuels frais de déplacement. Un formulaire en ligne permettra de récupérer les coordonnées des scientifiques des structures que vous identifierez et de les intégrer dans un répertoire national, d'ores et déjà disponible.

Un **conseil scientifique** composé de six experts reconnus sur les trois enjeux majeurs (climat, biodiversité, ressources naturelles), et qui respecte les équilibres disciplinaires, d'affiliation et de genre, sera constitué afin d'accompagner la démarche à l'échelle de chaque territoire. Ce conseil scientifique de territoire veillera à ce que les contenus scientifiques des formations soient pertinents et équilibrés entre les trois enjeux (avec identification des verrous et leviers pour l'action), que les scientifiques volontaires aient toutes les compétences, notamment de vulgarisation, pour s'adapter aux besoins spécifiques des agents publics. Les membres de ce conseil, validés par le groupe d'appui et d'expertise, pourront aussi participer à l'évaluation de la formation. Afin de constituer ce conseil territorial de territoire nous vous demandons de nous proposer un **nom d'expert**, en particulier un scientifique déjà engagé dans des démarches de vulgarisation et de transfert de connaissances.

Pour déployer le dispositif, un **coordinateur national** sera en lien avec les conseils scientifiques de territoire. Il s'appuiera également sur une équipe de dix chargés de mission pour faciliter la mise en œuvre. Dans chaque territoire, ces **chargés de mission** assureront, en lien avec les scientifiques et les administrations, l'organisation fonctionnelle et logistique des conférences-débats et visites de terrain. Vous voudrez bien nous communiquer le nom d'un point de contact opérationnel dans votre structure, qui sera leur interlocuteur privilégié.

En résumé, nous sollicitons votre engagement à plusieurs niveaux :

1. Mobiliser vos **personnels scientifiques** à s'inscrire pour donner des formations aux agents publics (formulaire en ligne en annexe)
2. Proposer un **expert** pour intégrer le conseil territorial à l'adresse suivante (formationTE@fondationbiodiversité.fr)
3. Proposer un **point de contact** dans votre structure pour faciliter la mise en œuvre opérationnelle de ce chantier (formationTE@fondationbiodiversité.fr)
4. Accueillir, dans la mesure du possible, les conférences dans vos établissements.

Vous trouverez, en annexe, tous les éléments utiles. Pour toutes questions, vous pouvez vous adresser à michel.eddi@recherche.gouv.fr.

Pour réussir ce chantier inédit, nous avons besoin de la mobilisation de tous et l'engagement de chacun.



Stanislas GUERINI

Ministre de la Transformation et
de la Fonction publiques



Sylvie RETAILLEAU

Ministre de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche

Annexes

Ci-après le formulaire en ligne (lien et QRcode) de l'appel à manifestation d'intérêt des scientifiques pour contribuer à la formation des fonctionnaires aux enjeux climat, biodiversité, ressources naturelles

<http://bit.ly/FormationTransitionEcologique>



Vous voudrez bien adresser votre proposition de nom d'expert pour le conseil scientifique de territoire et le nom d'un contact dans votre structure à l'adresse courriel suivante :

formationTE@fondationbiodiversite.fr

Liste des regroupements territoriaux :

- 1/ *Auvergne- Rhône Alpes, OSU OSUG (coordination à faire avec l'OPGC et le GREC OURANOS-AURA, la ZA Alpes)*
- 2/ *Bourgogne – Franche-Comté et Grand Est, OSU OTELLO (coordination à faire avec la ZA Arc jurassien, ZA Moselle, ZA environnementale urbaine)*
- 3/ *Bretagne, Centre-Val de Loire et Pays de Loire, OSU OSUR et les GREC Bretagne et Pays de la Loire, ZA Brest Iroise, ZA Armorique, ZA Loire, ZA territoires uranifères)*
- 4/ *Corse et Sud-Provence Alpes-Côte d'Azur, OSU PYTHEAS, GREC-SUD et ZA Bassin du Rhône*
- 5/ *Guadeloupe et Martinique et GREC SYNERGILE [lien avec IPGP potentiel]*
- 6/ *Guyane et l'OHM Oyapock*
- 7/ *Hauts de France, Normandie et Ile-de-France et le GREC francilien, l'IPSL (coordination à faire avec les autres GRECs, et OSU franciliens) et les autres GRECs régionaux, la ZA Seine*
- 8/ *Mayotte et Réunion et l'OSU-Réunion*
- 9/ *Nouvelle Aquitaine et OASU en lien avec le GREC ACCLIMATERRA et ZA Plaine et val de Sèvre*
- 10/ *Occitanie et l'OMP, l'OREME en lien avec le GREC RECO et la ZA Pyrénées Garonne*

